



Règlement 'Corona'

Chers Membres,

Suite à la décision du gouvernement, nous sommes ravis que vous puissiez revenir au Club, **à partir du lundi 4 mai, pour jouer sur nos parcours.**

Ceci, cependant, sous certaines **conditions strictes**. Le principe directeur est la « distanciation sociale et pas de contact physique », pour protéger les joueurs et le personnel.

Le Comité de Gestion a décidé de mettre en œuvre un Règlement 'Corona' comme présenté ci-après. Ces règles priment sur toute autre règle et vous êtes tenus de les connaître.

Dans ce courriel, vous trouverez **un aperçu des conditions et précautions qui doivent être strictement suivies** pour pouvoir pratiquer à nouveau notre sport favori au Golf de Pierpont. Elles seront d'application **jusqu'à nouvel ordre.**

RÉSERVATION

- **Réserver en ligne via i-Golf est obligatoire** pour vos départs ainsi que pour les cours de golf. **Il est interdit de se présenter au Club sans réservation.** On peut réserver jusqu'à 7 jours à l'avance. La réservation permet un départ par personne par jour. Il est possible d'effectuer un maximum de deux réservations au même moment.
- **Un joueur peut jouer avec les personnes vivant sous le même toit et/ou deux autres personnes qui doivent être toujours les mêmes.** Chaque joueur peut donc, en plus des membres de sa famille vivant sous le même toit, avoir deux « amis » avec qui il partagera ses parties. Une personne accompagnant un joueur (par exemple, un parent accompagnant son enfant) est considérée comme un 'partenaire de jeu'. Ceci s'applique bien à toutes les parties qui seront jouées, jusqu'à ce que le gouvernement la modifie ou l'élargisse. Le Club a mis en route une procédure pour vérifier les listes de départ et sanctionner les joueurs qui ont plus de 2 partenaires extra familiaux différents.
- **Maximum 3 joueurs dans un flight**, tant sur Le Grand Pierpont que sur Le Petit Pierpont.
- Vous pouvez réserver 18 trous sur Le Grand Pierpont ou 9 trous sur Le Petit.
- Les départs, espacés de 10', sont possibles entre 8h00 et 18h00.
- Réservez de préférence en semaine afin que les places du week-end restent disponibles principalement pour les Membres qui travaillent pendant la semaine.
- Les Golfcars ne peuvent être réservés que par les abonnés ou les Membres avec un certificat médical ; réservation uniquement par mail à info@pierpont.be.
- Seules les parties amicales sont autorisées, pas de compétitions (donc pas de cartes de score).

AU CLUB

> Park & Play

- **Vous arrivez au Club max 15 minutes avant le départ et au tee de départ exactement 5 minutes avant l'heure réservée.**
- **Vous suivez impérativement le fléchage.**
- **Vous gardez toujours vos distances vis-à-vis des autres personnes.**
- **Après votre partie, vous quittez immédiatement les installations du Club.**
- Le ProShop, le Secrétariat et le Clubhouse (y compris les vestiaires) sont fermés – assurez-vous d'emporter le matériel nécessaire ;
- Si votre sac de golf est entreposé au Club, vous pouvez le récupérer la première fois que vous venez jouer; après avoir joué, vous devez emporter votre équipement de golf.
- Le Driving Range est fermé. Il est uniquement ouvert aux Membres qui ont réservé un cours avec un Pro. Le Pro viendra vous chercher à l'entrée du Driving Range.
- Les putting & chipping greens d'entraînement sont ouverts à maximum 3 joueurs à la fois, en commençant 15 minutes avant l'heure de départ qu'ils ont réservée.
- Vous utilisez uniquement vos propres clubs et chariot.
- Le drapeau ne doit pas être touché et DOIT rester dans le trou (les cups dans le trou sont retournées pour que la balle ne tombe pas au fond du trou).
- Aucun râteau n'est disponible; vous ratissez le bunker avec le pied ou avec votre club (les bunkers seront ratisés par le Greenkeeping une fois par semaine).
- Il n'y a pas de poubelles (vous emmenez donc vos ordures) ni de lave-balles.
- Il n'y a pas de possibilité de nettoyer le matériel. Les Membres prévoient leurs propres mesures.
- Une toilette est disponible au Clubhouse, entrée par l'arrière via la terrasse.
- Un gel désinfectant est fourni au Club, mais vous êtes recommandés d'apporter également vos propres produits.

Bon à savoir également :

- **Jusqu'à nouvel ordre, le Club est 'Members Only'** – pas de joueurs greenfee;
- Les voyages non-essentiels restent toujours interdits, sauf pour certaines exceptions. Les « activités physiques en plein air n'impliquant pas de contact physique » font maintenant partie de ces exceptions. Les golfeurs peuvent donc bien se rendre dans le Club pour pratiquer leur sport. Afin de prouver que l'activité a lieu le jour du déplacement, **nous vous conseillons de vous munir de votre preuve de réservation.**
- Les Membres ayant un droit de jeu dans plusieurs clubs (Cotisation Combinée et Membre Corporate) peuvent jouer dans ces Clubs (avec les mêmes partenaires).

Contrôle et Sanctions

- Si un joueur se présente au départ sans avoir réservé son tee-time, il doit quitter immédiatement les installations.
- Le Comité de Gestion a mis en place des sanctions pour les Membres ne respectant pas les règles du protocole, en particulier :
 - Non – présentation d'un joueur qui a réservé un tee-time
 - Si un joueur démarre une partie sans avoir réservé
 - Comportement du joueur contraire au protocole visant la distanciation et l'hygiène.

Les sanctions prévues sont les suivantes :

- 1e infraction : suspension du joueur 1 semaine
- 2e infraction : suspension du joueur 1 mois
- 3e infraction : Comité de Discipline.

Il est important que **chacun prenne ses responsabilités et, en plus des "règles générales corona", respecte les règles ci-dessus**. Ce n'est que grâce à cela que nous pourrons reprendre une vie "normale" dès que possible, au Club et au-delà.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez nous contacter par courriel à : **info@pierpont.be**.

Nous espérons vous revoir nombreux, comptons sur votre coopération et vous souhaitons beaucoup de plaisir sur les parcours !

Meilleures Salutations Golfiques,

Gary Nisbet
Club Manager

Geert Van Driessche
Président